



# **Revue de presse hebdomadaire n°9**

**Semaine : du 05 au 09 mai 2008**

**Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la  
Corruption de Transparency Maroc**

05/05/08

### **Entretien avec Khaled Asouab : La transparence et la légalité ont triomphé**

*Le conseil de la ville de Rabat a adopté à l'unanimité la concession au dirham symbolique du terrain Belvédère au profit d'une association sportive après l'avoir refusé dans sa session de mars. Les opposants ont voté en faveur de la cession qu'ils estiment avoir respecté toutes leur objections et propositions légales. D'après l'élu usfpéiste, la nouvelle formule respecte et protège les intérêts de la ville.*

*Le journal*

### **M'diq secouée par un litige immobilier**

*De riches héritiers du nord du Maroc, les Erzini, s'opposent à CDG Développement en affirmant avoir été expropriés d'un domaine de 124 hectares, situé à M'diq, dont ils possèdent le droit de jouissance depuis 1922. Dénonçant un abus d'autorité qui a entravé l'immatriculation de leur terrain et a mis en exécution la menace d'expropriation, les Erzini estiment que "la problématique du foncier est donc volontairement maintenue par l'administration, au meilleur des cas par son incompetence, par sa mauvaise foi et son abus de pouvoir.*

*Le journal*

### **L'interdiction du vice président de la Mutuelle générale de quitter le territoire national**

*Le vice président de la Mutuelle générale des fonctionnaires des administrations publiques a été interpellé à l'aéroport Mohamed V et interdit de quitter le territoire en destination de l'Uruguay pour assister à une réunion de l'organisation des mutuelles d'Amérique Latine, un voyage sans le moindre intérêt. Le vice président a bénéficié d'une indemnité de déplacement plus importante que celle allouée habituellement aux ministres alors que les adhérents ne sont pas remboursés depuis des mois.*

*Alittihad Alichtiraki*

### **El Beidi, Président d'Elyoussofia de Berchid : le gazon artificiel marocain ne répond pas aux normes internationales**

*Le président du club d'Elyoussofia de Berchid a garanti que le gazon synthétique qui recouvre certains stades n'est pas convenable, ne répond aucunement aux normes internationales et consomme plus d'eau que la pelouse naturelle en plus d'autres inconvénients qu'il présente comme l'émission d'odeur de caoutchouc, effet de réchauffement solaire...*

*Alittihad Alichtiraki*

### **L'implication de hautes autorités dans l'incendie de Lissasfa**

*Des convocations auraient été adressées à un ensemble de fonctionnaires et de techniciens chargés de la livraison des autorisations et du contrôle des unités industrielles. Seraient ainsi interpellés, la délégation de l'emploi ; l'agence urbaine ; des fonctionnaires du conseil d'arrondissement de Hay Elhassani, de l'arrondissement et de la commune urbaine de Casablanca. Par ailleurs, des preuves tangibles risquent de faire tomber des personnalités bien placées qui seraient également impliquées. Ainsi, la liste des appels reçus par le propriétaire de l'usine démasque les complices.*

*Assabah*

### **Un parlementaire du mouvement populaire interdit de quitter le territoire national : fraudes et déséquilibres financiers dans la gestion du conseil municipal de Khouribga**

*Faisant l'objet d'une enquête judiciaire, suite à un rapport d'une commission d'audit relevant de la cour des comptes, le parquet a demandé le retrait de l'immunité parlementaire d'un conseiller qui a été également interdit de quitter le territoire. Les accusations à sa charge portent sur des cas de fraudes, de transactions fictives, des cessions douteuses, de dilapidation de l'argent public.*

*Assabahia*

### **Les walis et gouverneurs dans l'œil du cyclone : le ministère de l'intérieur est incapable de brider les pratiques excessives de certains responsables territoriaux**

*Les walis et gouverneurs se trouvent désormais en mauvaise posture notamment après le limogeage du gouverneur de Khénifra, une action leur insinuant que personne n'est au dessus de la loi et qu'ils ont des comptes à rendre. Plusieurs gouverneurs ont été critiqués et leur gestion dénoncée depuis leur nomination en 2005. Des changements sont, ainsi, attendus avec le remous qui s'en suivra.*

*Assabahia*

**06/05/08**

### **La corruption sévit dans les administrations**

*La corruption, véritable phénomène de société, continue d'être une pratique courante dans certains services publics notamment les collectivités locales, les administrations et les hôpitaux. Mais c'est dans les marchés publics où la corruption sévit le plus ; 59% des entrepreneurs estiment que la passation des marchés publics connaît périodiquement ou régulièrement la corruption qui dépasse parfois 10% du montant de la transaction. Ce fléau est aggravé par l'absence d'une loi qui protège les dénonciateurs et l'écart entre les discours sur la corruption et la pratique.*

*Moultaqa Alhakika*

### **De hautes instructions pour enquêter avec le gouverneur de Khénifra**

*L'hebdomadaire a rapporté que de hautes instructions ont été données pour enquêter avec l'ex gouverneur de Khénifra et le traduire éventuellement en justice pour détournement des subventions allouées par le Roi au développement de la région d'Angfou.*

*Alousboue*

### **Des plages appellent au secours**

*Plusieurs sites marins souffrent de graves pillages de sable, toutefois, ce genre de trafic bat son plein à Essaidia par un grand promoteur immobilier. De nombreuses associations ont tiré la sonnette d'alarme sur ces pillages qui mettent en danger les équilibres environnementaux notamment après l'anéantissement de la forêt de Taghrart d'une superficie de 451 ha.*

*Al Alam*

### **L'expropriation d'un don royal à Tétouan : le ministre de l'intérieur refuse d'ouvrir une enquête et les propriétaires lésés attendent la faveur de Abbas Elfassi**

*La coopérative Hassania à Jbala dirigée par le wali de la région de Tétouan, Driss Khezzani, s'est vue expropriée d'un terrain qui lui a été offert par le roi Hassan II dans le cadre de la réforme agraire. Les propriétaires ont été dépossédés illégalement de leur don par le président d'un club sportif à Tétouan en connivence avec l'ancien conseil d'administration de la coopérative. Les membres de la tribu lésés ont sollicité le Premier Ministre après le refus du Ministre de l'intérieur d'enquêter sur l'affaire.*

*Assabah*

### **Les dossiers des présidents d'arrondissement et du président du conseil de la ville de Fès devant le procureur du Roi**

*La cour régionale des comptes aurait transmis au procureur du Roi, les dossiers des six présidents d'arrondissement en plus des services du conseil de la ville de Fès pour des fraudes et irrégularités dans la gestion financière, notamment dans la passation des marchés publics, l'exécution du budget, la gestion des biens publics...*

*Alittihad Alichtiraki*

**Des officiers et des marins ouvrent le feu sur la mafia de pêche en haute mer : une lettre accuse de hautes autorités assurant la protection aérienne et maritime des trafiquants de poulpe**

*Dans une lettre adressée au Ministre de l'agriculture et de la pêche maritime, le syndicat national des officiers et marins a dénoncé la complicité des autorités de contrôle qui couvrent l'activité illégale des trafiquants de poulpe durant le repos biologique notamment dans le port de Laâyoune. La lettre affirme que le produit de la pêche clandestine dépasse 110% du produit légal au détriment des marins qui se soumettent au respect du repos biologique.*

*Alahdath Almaghribia*

**Le phénomène d'achat et de vente dans les championnats nationaux de football : des résultats fraudés et des champions fictifs**

*Avec l'approche de la fin des championnats nationaux, les rumeurs courent de plus en plus sur le trucage des matchs, l'achat des joueurs, des arbitres, voire des dirigeants. Toutefois, en dépit des dénonciations, la fédération n'a pas osé traiter ce dossier épineux et les raisons en sont nombreuses. Ce climat malsain et corrompu remet en cause la crédibilité du football national.*

*Bayan Alyawm*

**07/05/08**

**Le ministère de l'intérieur accorde aux présidents des communes la décharge d'activité : report des procès des corrompus jusqu'au lendemain des élections 2009**

*A l'instar de la décharge d'activité pour mission syndicale, les futurs présidents des communes bénéficieraient d'une décharge afin de se consacrer pleinement à la gestion communale. D'autres amendements de la charte communale ont été, également, proposés par le ministère de l'intérieur. Par ailleurs, aucune poursuite ne serait engagée contre certains présidents avant le dénouement des élections communales de juin 2009. Une mesure qui éviterait la colère des partis politiques dont les membres seront impliqués dans des actes de corruption.*

*Assabah*

**Une commission d'enquête sur les irrégularités à la délégation des eaux et forêts à Taounate : Des associations dénoncent la complicité de certains responsables avec les pillards de la forêt dans la culture du cannabis**

*Une commission d'enquête a été envoyée à la province de Taounate pour enquêter sur les violations et manipulations du domaine forestier suite à une plainte déposée par des associations et aux protestations des habitants. Des responsables et des Adouls seraient impliqués dans le pillage des forêts et la dégradation environnementale qui s'en est suivie.*

*Assabah*

### **Des citoyens adressent une lettre brûlante au ministre de l'habitat dévoilant les irrégularités d'Al Omrane à Essaouira**

*Une association, récemment créée pour défendre les intérêts des partenaires d'Al Omrane, a adressé une lettre au ministre de l'habitat dénonçant les nombreuses irrégularités de la filiale locale d'Al Omrane notamment la vente du même lot à plusieurs acheteurs, la pratique du noir où les dessous de tables varient entre 4 et 20 millions de centimes, la manipulation des prix... l'association a revendiqué l'intervention du ministère de tutelle pour réprimer les fraudeurs et dédommager les victimes.*

*Al Monaâtaf*

### **Une usine clandestine à Taroudant en violation du code de l'urbanisme**

*Un particulier a bâti une usine industrielle au centre d'un quartier résidentiel en toute violation de la loi. Plusieurs commissions ont visité cette usine tout en faisant état des nombreux dysfonctionnements et fraudes commis. Toutefois, aucune mesure n'a été prise à l'encontre du propriétaire influent. Aussi, une commission paritaire a dressé un procès verbal qui s'est évaporé une fois signé. Sans l'intervention urgente des autorités de tutelle, un nouveau drame pareil à celui de Lissasfa risque de se reproduire.*

*Bayan Alyawm*

### **Des protestations et des revendications d'audit du budget de la RTM : des journalistes accusent les responsables de dissimulation des vérités**

*Les employés de la SNRT ont revendiqué lors d'une manifestation à Rabat, l'audit de la RTM qui reçoit annuellement un budget de 40 milliards de centimes. Plusieurs critiques ont été adressées à la direction notamment : la mauvaise gestion, la désinformation, l'exclusion des compétences, le manque de transparence dans les affectations, la politique de clientélisme et de favoritisme.*

*Al Massae*

### **De nouvelles cessions sèment la zizanie dans le conseil de la ville de Casablanca**

*Un vice président du conseil a cédé gratuitement de nouveaux parkings à un ancien élu de la commune Sidi Belyoute sans emprunter les procédures légales, privant ainsi le conseil de ressources importantes. Les adversaires politiques du maire ont acclamé le bureau exécutif qui a réussi à vendre les bijoux de la ville sans amélioration des prestations des services publics concédés.*

*Assabahia*

### **La manipulation de nombreux biens et terrains de l'OPEP**

*Le syndicat sectoriel, membre de l'organisation démocratique du travail a dénoncé les nombreuses spoliations du domaine public à Laâyoune, El Jadida, Kenitra en revendiquant l'ouverture d'une enquête pour réprimer les personnes impliquées et veiller sur la protection des biens de l'ODEP. Par ailleurs, les employés de l'office ont organisé un sit-in à Laâyoune pour protester contres l'ensemble de ces irrégularités.*

*Al Minbar Alichtiraki*

**08/05/08**

### **12 milliards de DH, le montant d'un prêt de la Banque Mondiale pour des équipements inutilisés et revendus aux enchères**

*Le Maroc aurait contracté, en plein ajustement structurel dans les années 80, un prêt auprès de la Banque Mondiale d'une valeur de 12 milliards de DH pour l'achat d'équipements de prospection pétrolière sans s'en servir. Certains outillages ont été cédés à des prix dérisoires, parfois à 30% de leur valeur réelle. De plus, le Maroc aurait perdu durant 20 ans de prospection, 1.700 millions de DH. Par ailleurs, le rapport de la cour des comptes auditant l'Office National des Hydrocarbures et des Mines a relevé que le coût des recherches minières a atteint 8 milliards de centimes et que 60% des chantiers ouverts ont été abandonnés. La Ministre de l'Energie est appelée à se prononcer sur ces irrégularités.*

*Attajdid*

### **Le retour de l'anarchie dans les chantiers de construction à Kenitra**

*De nombreux observateurs dénoncent le retour au statu quo qui régnait dans le secteur immobilier à Kenitra ; la commission paritaire en charge du respect des normes de sécurité a ménagé ses efforts. Résultats : anarchie dans les chantiers, confiscation du domaine public, violation de la réglementation urbanistique... autant de risques n'écartant pas l'éventualité d'un drame pareil à celui d'Al Manal ou de Lissasfa.*

*Al Massae*

### **Les recours électoraux déferés devant la gendarmerie de Settat**

*Suite à la saisine du conseil constitutionnel de recours contre les élections législatives à Settat, l'affaire a été transmise à la police judiciaire qui a entamé les investigations auprès d'un ensemble de présidents communaux, d'élus, de fonctionnaires, et de citoyens accusés de falsification.*

*Al Monâataf*

### **La direction générale de impôts est-elle au service des lobbys ?**

*La DGI est dans une situation déplorable où des agents intègres sont matraqués et réprimés chaque fois qu'ils dénoncent les fraudeurs forts de leurs influences et de leurs relations familiales ou tribales. Il s'en est suivi un appauvrissement des compétences humaines et la perte de ressources financières importantes.*

*Alittihad Alichtiraki*

### **De nouvelles actions contre des élus et des responsables au Ministère de l'intérieur**

*Une association a déposé un ensemble de plaintes contre des élus et des responsables relevant du ministère de l'intérieur qui seraient impliqués dans un nombre d'irrégularités. L'instance nationale de protection de l'argent public a, ainsi, déposé une plainte devant le procureur du roi au conseil supérieur de la magistrature contre un gouverneur pour abus et persécution. Elle a, également, dénoncé l'élection des parlementaires condamnés auparavant ainsi que l'impunité des députés impliqués dans certains délits.*

*Assabah*

### **La renaissance de Zemamra proteste devant le groupement national**

*Le président du Club Renaissance de Zemamra a envoyé une lettre au Groupement National de Football Amateurs protestant contre la partialité d'un arbitre et les tentatives de corruption de ses joueurs. Le bureau exécutif aurait été, également, sous pression selon les dires du président du même club.*

*Assabahia*

### **Le silence des autorités contribue au détournement d'un don royal au profit de l'administration du Maghreb de Tétouan**

*Les bénéficiaires d'un don royal alloué dans le cadre de la réforme agraire à Tétouan s'interrogent toujours sur l'avenir de leurs terrains spoliés illégalement par la présidence d'un club sportif et menacent d'ester en justice. Face au silence des autorités de tutelle devant les plaintes et revendications des victimes, le Maghreb de Tétouan a procédé à l'édification d'un projet douteux au nom de la fédération du football sur les terrains litigieux.*

*Bayan Al Yawm*

09/05/08

### **La DGI fait la paix avec les promoteurs**

*Ennemis d'hier, la direction générale des impôts et les promoteurs immobiliers tendent aujourd'hui vers une collaboration afin d'assainir la situation fiscale du secteur. Les négociations tourneraient autour d'une amnistie en échange d'une meilleure transparence dans les déclarations fiscales. Les promoteurs devront, ainsi, se mobiliser dans une lutte acharnée contre le noir.*

*L'Economiste*

### **L'affaire du scandale de la plage Dahomey est mise en délibéré**

*Le tribunal de première instance de Ben Slimane a retenu l'affaire de la plage Dahomey relative au faux, usage de faux et falsification de documents administratifs pour la cession illégale de terrains publics, par des responsables de la ville. 15 accusés sont impliqués dans ce scandale, qui remonte à 2005, notamment deux vice-présidents du conseil municipal, le vice trésorier et 4 élus communaux. Les verdicts seront prononcés le 19 mai.*

*Al Ahdath Almaghribia*

### **La gendarmerie auditionne des responsables et des élus à Settât**

*La gendarmerie royale enquête avec des responsables et des élus communaux accusés de falsification des signatures des citoyens pour s'en prévaloir dans leurs recours contre les résultats des élections législatives. Les fraudeurs, ayant perdu aux élections estimaient que les résultats ont été falsifiés tout en avançant des preuves qui se sont avérés eux-mêmes falsifiés.*

*Assabah*

### **Le maire de la ville est accusé de campagne électorale prématurée quant à l'indemnisation des familles des victimes de Lissasfa**

*Au moment où l'affaire de l'incendie de Lissasfa est reportée devant la cour d'appel de Casablanca, le torchon brûle du côté du conseil municipal entre le maire et ses adversaires qui l'accusent de mener une campagne prématurée suite à sa décision de dédommager les familles des victimes de l'incendie.*

*Al Monâataf*

**Le ministre de l'emploi et de la formation professionnelle reconnaît que le régime de retraite au Maroc connaît des déséquilibres**

*Dans un entretien, Jamal Aghmani, a reconnu que le régime de retraite au Maroc à l'instar des autres pays connaît un nombre de déséquilibres dus à la diversité des caisses existantes ainsi qu'aux modalités de participation et d'adhésion.*

*Al Adala Watanmia*

**Etat d'alerte à Fès en attendant le renvoi de Chabat et des présidents d'arrondissement devant le juge d'instruction**

*Le maire de la ville de Fès, les 6 présidents d'arrondissement et certains chefs de services communaux impliqués dans des affaires de mauvaise gestion et d'irrégularités seront interrogés par un juge d'instruction que le parquet nommera prochainement. Les chefs d'inculpation ont été relevés par la cour régionale des comptes dans son rapport auditant les budgets du conseil et des arrondissements.*

*Alittihad Alichtiraki*

**Des personnes influentes s'accaparent des terrains à Essaidia**

*Des agents d'autorité se sont accaparés d'un terrain de 10 ha appartenant aux Domaines makhzénien dans la ville de Saïdia avoisinant le projet de FADESA. Des montages juridiques sont recherchés afin de donner à cette opération un caractère légal au nom du développement de la région.*

*Alittihad Alichtiraki*